

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 41 (1984)
Heft: 10

Artikel: Le rink-hockey
Autor: Dupertuis, Pierre-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le rink-hockey

Pierre-André Dupertuis, chef de presse de la FSRH.

Historique

Pour de trop nombreux néophytes, le terme de «rink-hockey» n'est qu'un vocable anglo-saxon, vaguement hybride et ne rappelant rien de bien précis. Il y a encore peu de temps, on associait régulièrement les amateurs de rink-hockey à leurs collègues du hockey sur terre. Aujourd'hui, alors même que le hockey sur roulettes, puisque c'est bien de lui qu'il s'agit, réclame la place qui lui est due, on pense encore trop souvent que le patin à roulettes et, par conséquent, le sport qui en découle, n'est qu'un sous-produit du hockey sur glace et que, somme toute, on pratique le hockey sur roulettes de la même manière que certains choisissent de faire du football juchés sur des vélos: par association d'idées!

Ce que l'on oublie, c'est que l'invention du patin à roulettes ne date pas d'hier. C'est en 1815 qu'on en trouve la première trace, inventé par Garcin, un Français qui l'appela «lingar». Le patinage à roulettes n'apparut d'une façon plus «sérieuse» qu'en 1840, au cours d'une exhibition artistique à la Porte de Pantin, à Paris. En 1867, reprise par quelques industriels, cette invention eut droit de cité à l'Exposition Universelle de Paris et, en 1876, un luxueux palais de patinage fut construit dans cette ville. Des frais d'exploitation trop élevés l'obligèrent malheureusement bientôt à fermer ses portes.

C'est en 1907 que germa, dans le cerveau d'un jeune Américain installé à Liverpool, l'idée de faire du patin à roulettes un sport à part entière. Chester Park, tel était son nom, exploita l'engouement du public anglais et, en 18 mois, plus de 30 pistes – ou rinks, d'où le nom de rink-hockey – furent mises en service. C'est à cette époque qu'apparut le terme de «roller-skating», qui est donc une trouvaille européenne et non une importation des Etats-Unis comme on le croit trop souvent.

L'apothéose que fut à l'époque, pour le patin à roulettes, la fête du patinage organisée au Quirinal, résidence des rois d'Italie, par la reine, déclencha une importante réaction: d'amusement, le patinage se transforma en sport et, dans plusieurs pays, les clubs de patineurs sportifs se multiplièrent rapidement.

Le patinage sur route (course) et le patinage artistique firent également leur apparition. Devant le déferlement des compétitions, il fallut songer à réglementer et à vérifier les nouveaux records. C'est à cet effet que fut créé le premier «Mouvement des Fédérations Nationales». Quelque temps plus tard naquit, à Montreux (1911), le premier «club de hockey sur roulettes» de Suisse: le Montreux HC. En 1914, alors que la «roulette» se portait au mieux, la 1^{re} guerre mondiale interrompit quasiment toute autre activité. Quelques années après la signature de l'Armistice, on se réunit à nouveau en Grande-Bretagne, en Belgique, en Italie, en Allemagne et en Suisse. Certains dirigeants clairvoyants réorganisèrent le patin à roulettes et créèrent, en 1924 à Montreux, la Fédération internationale de patinage à roulettes, rebaptisée «Fédération internationale de roller skating» l'année suivante et dont la présidence fut confiée au Suisse Fred Renkewitz. Elle réunissait quatre nations: la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Suisse. La Belgique et l'Italie les rejoignirent rapidement. En 1926, on organisa le premier championnat d'Europe de hockey sur roulettes. En 1929, le Portugal demanda son admission. En 1936, l'Allemagne organisa le premier championnat du Monde. Au cours des années d'après-guerre, de nombreuses nations rejoignirent les rangs de la Fédération internationale. L'extension de la pratique du patin à roulettes a été manifeste durant ces dernières années, notamment grâce à la vogue du «roller skating». Présentes sur tous les continents, les disciplines «course», «artistique» et «hockey», qui composent la «Fédération internationale de roller skating» ne sont malheureusement pas suffisamment représentatives pour prétendre devenir, à court terme, disciplines olympiques. On murmure toutefois que cela pour-



rait être chose faite en 1988 et que les nations de l'Est s'y intéressent déjà de très près. Réalité ou fausses rumeurs? Un peu des deux certainement. Toujours est-il que, depuis l'invention du «lingar» en 1815, un long chemin a été parcouru. Les années à venir verront peut-être la consécration des amateurs du patin à roulettes...

Un sport complet

Considéré comme étant le sport d'équipe (avec le hockey sur glace) le plus rapide, le rink-hockey serait assurément devenu également l'un des plus violents si l'on n'y avait pas prohibé toute «charge». Certes, les contacts existent. Ils sont même fréquents. Mais les règles de jeu interdisent d'atteindre l'adversaire dans son intégrité corporelle et de recourir à des moyens physiques pour l'empêcher de jouer. La surface de jeu est relativement exiguë (20 m x 40 m), ce qui multiplie les risques d'accrochage. Le sol est dur: béton poli, bois ou carrelage. Au vu de la vitesse qu'atteignent les patineurs, on imagine aisément l'importance que revêt la tâche de l'arbitre.

Une formation de hockey sur roulettes est constituée de cinq joueurs, dont un gardien. L'équipement du joueur de champ se compose d'une canne d'une longueur



totale de 1,10 m, de patins à roulettes, de gants, de genouillères et, parfois, de protections du coude, de protège-tibias et d'une coquille. Comparé au formidable harnachement de son cousin de la glace, cela paraît dérisoire. Toutefois, il n'est nullement nécessaire d'alourdir les joueurs, les règles de jeu interdisant les body-

checks. Quant au gardien, pour se protéger des morsures de la balle en caoutchouc durci (23 cm de circonférence pour 155 g) il bénéficie d'un équipement qui s'apparente à celui du portier de hockey sur glace.

En rink-hockey, cinq joueurs constituent donc la formation de base. L'équipe peut comprendre 10 joueurs au maximum, dont un gardien remplaçant. Les changements volants sont autorisés sans restriction et les hors-jeu inconnus, ce qui simplifie le déroulement du jeu. Les engagements se font à deux s'il s'agit d'un entre-deux. Tout le reste se pratique sous la forme de coups francs directs ou indirects. En dehors de cela, la seule règle vraiment particulière que l'on connaisse en rink-hockey est celle dite de l'anti-jeu. Il est de plus en plus souvent pratiqué ici comme dans les autres sports d'équipe; c'est pourquoi on a créé une zone à l'intérieur du camp de défense de chaque équipe, zone qui se termine derrière le but et de laquelle le défenseur doit sortir dans les cinq secondes, s'il s'y trouve sans adversaire, et dans laquelle il n'a plus le droit de retourner tant que la balle n'a pas été touchée par un joueur de l'équipe adverse. Le but a une hauteur de 1,05 m et une largeur de 1,55 m. Sa forme se rapproche de celle du but de hockey sur glace.



Le plus gros problème rencontré, depuis de longues années, par le hockey sur roulettes est celui de la piste. Un honnête revêtement de béton poli recouvert d'une couche de matière synthétique coûte, aujourd'hui, au bas mot 35 000 fr. Lorsqu'un club démarre, il ne possède pas les moyens de s'offrir un pareil luxe et les municipalités ne sont pas prêtes à déboursier de telles sommes pour un sport quasiment inconnu. Même les clubs établis depuis de nombreuses années connaissent des problèmes de «rink». La surface de jeu idéale devrait être couverte (les pieds dans l'eau, le rink-hockeyeur patauge inélectablement) et faite de bois, sans aucun doute le meilleur revêtement, actuellement du moins.

Les bonnes adresses

Jean-Pierre Reuling
Président de la Fédération suisse de rink-hockey (FSRH)
Florissant 7
1008 Prilly
Tél. 021 20 57 51 (B)/25 57 30 (P)

Peter Egger
Vice-président de la FSRH
Giacomettistrasse 31A
3005 Berne
Tél. 031 43 25 30 (P)

Roger Liechti
Vice-président romand de la FSRH
Ruelle Verte-Rive 6
1815 Clarens
Tél. 021 64 25 14 (P)

Heidi Braegger
Secrétaire de la FSRH
Florissant 28
1020 Renens
Tél. 021 20 57 51 (B)/24 66 19 (P)

Pierre-André Dupertuis
Chef de presse
68, avenue de Béthusy
1012 Lausanne
Tél. 021 33 01 52 (P)



La pratique

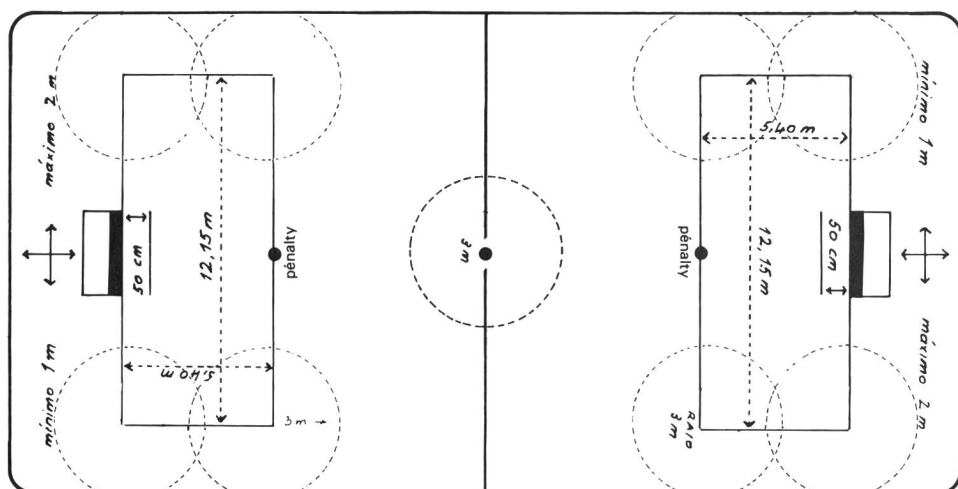
Le beau rink-hockey est offensif. Profondément technique, il a ses vedettes et ses artistes. En Europe, les Italiens et les Espagnols sont passés maîtres dans le hockey sur roulettes de haut niveau. En règle générale, l'équipe de base joue tout le match. Les joueurs tournent autour de leurs adversaires ou opèrent par contre-attaques. Un rink-hockeyeur se doit d'être excessivement mobile et agile. Il possède une place attitrée, en défense surtout. En attaque, il tourbillonne et peut parfaitement venir occuper n'importe quelle place sur l'échiquier. D'attaquant, le joueur peut aussi devenir défenseur et vice-versa. Le shoot se pratique surtout de revers, parce qu'il est plus rapide, plus précis et

tout aussi violent que le coup droit. Le slap-shoot, s'il est autorisé en certaines circonstances, est peu usité.

En défense, la formation assiégée pratique généralement le «carré», à une hauteur plus ou moins fixe. Il se déplace vers la gauche ou vers la droite suivant l'évolution du jeu. C'est la méthode classique. Mais on connaît aussi le marquage homme à homme, moins spectaculaire.

Le gardien est une des pièces maîtresses de l'équipe. Un bon gardien représente, quelquefois, plus du 70 pour cent du résultat. Contrairement au gardien de hockey sur glace, il joue accroupi, en équilibre plus ou moins stable sur les freins (ou gommés) de ses patins. Durant les phases de jeu qui se déroulent devant lui, il se déplace d'un côté à l'autre de sa cage en sautant. Les bons «portiers» sont donc les plus agiles et les plus mobiles. Le gardien repousse la balle essentiellement avec ses jambières et sa canne, bien plus rarement de la main.

La piste



En Suisse

En Suisse, on compte quelque 500 pratiquants, répartis dans 19 clubs actifs, dans les trois régions linguistiques du pays. L'évolution du hockey sur roulettes, même si elle n'est guère spectaculaire, n'en reste pas moins évidente. De grands efforts sont consentis pour mieux faire connaître ce sport du grand public. Le rink-hockeyeur est un passionné, parce que rien ne lui est acquis d'une manière définitive. Continuellement, il doit se battre afin de défendre ce qu'il a péniblement pu obtenir. C'est souvent le lot des «petites» fédérations! ■